

Monsieur Frédéric MITTERAND  
Monsieur le Ministre de la Culture et  
de la Communication  
Ministère de la Culture et de la  
Communication  
3 rue de Valois  
75033 Paris Cedex 01

Paris, le 23 juin 2011

Monsieur le Ministre,

Lors de l'Assemblée Générale du Syndicat National des Scènes Publiques du 7 février dernier, les adhérents ont votés la motion suivante :

« Considérant que **les scènes conventionnées**, qui constituent dorénavant l'un des maillons indispensables des politiques publiques d'aménagement culturel du territoire, **sont en danger** (à travers notamment les redéploiements budgétaires dans les Drac) **le SNSP appelle à la mobilisation de tous les interlocuteurs concernés** (Directeurs, élus, collectivités publiques, syndicats, publics) pour la sauvegarde, la pérennisation, et l'élargissement du nombre des scènes conventionnées. ».

Comme vous le savez, cent dix-huit scènes publiques sont entrées à ce jour dans le programme des Scènes conventionnées ; cette reconnaissance par l'Etat leur a permis de devenir d'importants moteurs pour de nombreuses compagnies artistiques, notamment émergentes, et également d'excellents outils d'irrigation du territoire.

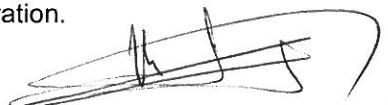
Maillon pertinent des politiques publiques d'aménagement culturel du territoire, grâce notamment à la complémentarité et pluridisciplinarité de missions avec les autres établissements labellisés par l'Etat, les Scènes conventionnées peuvent, par leurs financements conjoints, être un remarquable lieu d'échange et de concertation entre les collectivités territoriales et l'Etat.

Toutefois, force est de constater que depuis la circulaire de 1999 définissant, dans le cadre de nouvelles orientations en faveur du spectacle vivant, la création d'un programme national de « Scènes conventionnées », sa situation et son avenir n'ont pas été une priorité pour le Ministère de la Culture. Ainsi, contrairement à notre demande, votre Ministère n'a pas souhaité traiter ce programme dans le cadre des Entretiens de Valois. Les Scènes conventionnées n'ont donc pas trouvé leurs places dans la circulaire du 31 août dernier relative aux labels et réseaux nationaux du Spectacle vivant. A maintes reprises, la promesse d'une concertation sur les Scènes conventionnées nous a été faite pour l'Après Entretiens de Valois ... mais cette concertation n'a jamais été engagée.

Dans la dynamique de la motion votée sur ce sujet à notre Assemblée générale, le SNSP a donc informé de nombreux élus et organisations d'élus concernés par les Scènes conventionnées adhérentes à notre organisation afin qu'ils soient relais de notre mobilisation. Vous comprendrez qu'ils sont également concernés par cette problématique, les scènes conventionnées contribuant fortement au maillage culturel de leur territoire.

Pour qu'un dialogue constructif puisse se créer entre votre Ministère et notre organisation, nous sollicitons de votre part un rendez-vous afin d'entamer dans les meilleures conditions la concertation que nous appelons de nos vœux.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre meilleure considération.



Michel LEFEIVRE  
Président du SNSP